

**Zeitschrift:** Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =  
Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

**Band:** - (1988)

**Heft:** 32: [Édition française]

**Rubrik:** Invitation au jubilé de la section neuchâteloise et à la réunion annuelle  
de la Société suisse d'études généalogiques les 11 et 12 juin 1988 à  
Neuchâtel

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR FAMILIENFORSCHUNG  
Société suisse d'études généalogiques

---

Mitteilungen

No 32

Bulletin d'information

avril 1988



Invitation au jubilé de la section neuchâteloise et à la réunion annuelle de la Société Suisse d'Etudes Généalogiques les 11 et 12 juin 1988 à Neuchâtel

---

Chers amis de la SSEG (SGFF),

L'année dernière, nous étions au mois de mai à Bâle pour le cinquantième anniversaire de la section de Bâle de la SSEG.

Cette année, c'est Neuchâtel qui fête ses 50 ans, car en 1938, après que se fut tenue à Neuchâtel l'assemblée générale de la SSEG, fondée cinq ans auparavant à Berne, quelques Neuchâtelois décidèrent de constituer un groupement de généalogistes amateurs (une quinzaine s'annoncèrent dès la première séance déjà - aujourd'hui nous sommes une septantaine).

Depuis cette première assemblée générale suisse de 1938, tenue à Neuchâtel, la Section de Neuchâtel (Section neuchâteloise dès l'année dernière) a eu le plaisir de vous faire connaître notre belle région à l'occasion des assemblées générales annuelles de la Société suisse: Neuchâtel et environs 1968, Le Locle et La Chaux-de-Fonds 1969, le Val-de-Travers (Môtiers) 1970 et encore une fois Neuchâtel et Valangin 1979.

Les 11 et 12 juin prochains, nous vous offrons de nous retrouver tous à Neuchâtel, au Landeron et, le dimanche au château de Vau-marcus. En admirant le paysage du bateau ou du car, vous aurez sous les yeux cette belle région de l'ouest du vignoble, ma Bé-roche natale que j'aime tout particulièrement et que je me réjouis de revoir une fois de plus entouré de tous mes amis généalogistes, connus et inconnus, ceux des sections alémaniques et de la section neuchâtelaise de ces 50 dernières années et plus spécialement ceux des cantons de Fribourg et de Vaud qui, depuis l'année dernière, sont des nôtres.

A très bientôt donc, nous nous réjouissons de vous revoir ou de faire votre connaissance.

Pierre de Rougemont  
président de la section neuchâtelaise  
dès 1971 à ce jour  
président central 1968 - 1970

Programme du jubilé de la section neuchâteloise et de l'assemblée annuelle 1988 de la Société Suisse d'Etudes Généalogiques à Neuchâtel et environs

---

Samedi 11 juin 1988

Dès l'arrivée des trains, prise de possession des chambres d'hôtel.

10.30 h. Rassemblement des participants au port (sud de la Poste principale).

10.45 " Départ des cars pour Le Landeron.

11.00 " Visite du bourg sous la conduite de M. E. Girard, notaire: hôtel de ville, chapelle des Dix Mille Martyrs, tour, fontaines, château avec panneaux armoriés.

13.00 " Lunch dans une salle du château: assiette hors d'œuvre.

14.30 " Départ des cars pour Neuchâtel.

15.00 " Visite de l'exposition généalogique préparée à l'intention des participants aux Archives de l'Etat. Bref exposé de M. Maurice de Tribolet, archiviste cantonal.

15.30 " Assemblée annuelle de la SSEG à la salle des Etats du Château selon ordre du jour ci-joint.  
(Possibilité de visiter la collégiale et son célèbre cénotaphe pour les accompagnants ne désirant pas participer à l'assemblée).

17.00 " Vin d'honneur offert par le Conseil d'Etat.

18.30 " Dîner dans les salles de l'hôtel du Peyrou, joyau architectural du 18e. s.

Menu:

Filet de bondelle fumée, mousse au raifort

Contrefilet de boeuf aux herbes, légumes de saison,  
pommes croquettes

Pavé glacé à l'eau de cerise de la Béroche et fraises.

(Attention: Pour ménager le magnifique parquet, les talons à aiguilles ne sont pas autorisés).

Allocution de bienvenue par M. Pierre de Rougemont, président de la section neuchâteloise de la SSEG.

Dès 21.00 h. fin du programme officiel.



Dimanche 12 juin 1988

- 10.00 h. Rassemblement des participants devant le musée d'Art et d'Histoire, côté lac. Présentation des célèbres automates des Jaquet-Droz et visite de la collection numismatique du musée.
- 11.10 " Départ en bateau de la place du Port pour Chez-le-Bart. Montée en cars au château de Vaumarcus, mentionné dès le 13e s. et restauré d'une façon heureuse par son propriétaire actuel, M. Claude Thalmann.
- 12.00 " Apéritif offert par la commune de Vaumarcus dans le parc du château (belle vue sur le lac et les Alpes) ou, en cas de mauvais temps, dans le cellier. Allocution de bienvenue par Mme Valentine Schenk, présidente de commune. Tir à l'arbalète.
- 13.00 " Repas médiéval dans un cadre charmant.  
"Oyez, Gentes Dames et Damoiseaux, et soyez les bienvenus au Château de Vaumarcus, lequel abrita naguère le Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire.  
Par courtoisie du Châtelain de ces lieux, lequel vous salue respectueusement, nous vous convions à un authentique festin médiéval."
- Menu: Festin des Chevaliers, servi sur des galettes en pâte, les pains tranchoirs.  
Terrine des Bourguignons et crudités  
Brouet de lentilles  
Caille fraîche aux raisins, châsteignes, choulx, fruits  
Tarte aux pommes à la cannelle  
Café à discretion.  
Un troubadour se produira pendant le repas et nous distraira avec ses chanson, ses vers et ses "bons mots".  
Bref historique sur le château par M. Claude Thalmann et visite des lieux en petits groupes.  
Possibilité de visiter, dans une salle du château, l'intéressante exposition temporaire sur le bois qui s'y tiendra à ce moment.
- 16.00 " Départ des cars pour Neuchâtel  
16.30 " env. Arrivée à Neuchâtel et fin de la réunion annuelle.



## Organisation

Inscriptions: Jusqu'au 17 mai 1988 au plus tard à l'aide de la carte ci-jointe. Prière d'écrire lisiblement et de mentionner l'expéditeur.

Dès réception de votre inscription vous recevrez:

- bon pour les repas et les excursions
- informations touristiques
- bulletin de versement.

Vous êtes priés de régler la somme due jusqu'au 25 mai 1988 au plus tard.

Réservation d'hôtels: Les prix indiqués s'entendent pour chambres à 1 ou 2 lits et petit déjeuner.

Tous les hôtels sont situés à proximité des transports publics.

Les réservations s'effectuent dans l'ordre d'entrée des inscriptions.

En cas d'empêchement, le montant déjà versé vous sera remboursé, à l'exception des frais de participation.

## Horaires des trains

Aller 11.6.1988

Genève	dép.	8.57
Neuchâtel	arr.	10.05

Retour 12.6.1988

Neuchâtel	dép.	16.55
Genève	arr.	18.03

Lausanne	dép.	9.07
Neuchâtel	arr.	9.59

Neuchâtel	dép.	17.01
Lausanne	arr.	17.47

Fribourg	dép.	8.42
Neuchâtel	arr.	9.45

Neuchâtel	dép.	17.14
Fribourg	arr.	18.18

Automobilistes: Possibilités de parage (limitées) sur les "Jeunes Rives" (bord du lac, derrière la rue des Beaux-Arts).

## Renseignements avant le 11.6.1988:

M. Pierre de Rougemont, rue des Beaux-Arts 3, 2000 Neuchâtel,  
tél. 038/ 25 39 27.



Ordre du jour de l'assemblée générale

- 1) Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 1987 à Bâle.
- 2) Election de deux scrutateurs
- 3) Rapports annuels
  - a) du président
  - b) de la commission de rédaction
  - c) du bibliothécaire
  - d) du responsable du bureau de vente des publications
  - e) de la responsable du fichier des recherches généalogiques
- 4) Présentation et acceptation des comptes pour 1987 et du budget pour 1988; lecture du rapport des vérificateurs des comptes
- 5) Fixation de la cotisation pour 1989
- 6) Décharge au comité central
- 7) Ratification de l'élection du rédacteur et des représentants des sections
- 8) Vote concernant d'éventuelles propositions
- 9) Divers
- 10) Discussion au sujet du cas "Kummer"  
(Lors de ces discussions, les accompagnants et les non-membres de la SSEG ne sont pas admis)

\* \* \* \* \*

Les propositions doivent être adressées par écrit au président jusqu'au 28 mai 1988 au plus tard.

\* \* \* \* \*

Réunion du comité central (tous les présidents des sections, etc)

comme d'habitude au bureau du président, Bleicherweg 18, 5<sup>e</sup> étage,  
8002 Zurich,

le samedi 4 juin 1987 à 9.30

- Ordre du jour:
1. Préparation de l'assemblée générale  
(acceptation du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 23 mai à Bâle)
  2. Questions administratives du comité central
  3. Divers

A l'occasion de cette réunion, les présidents des sections sont priés de remettre leur rapport annuel au président ou, en cas d'absence, de le lui envoyer par la poste. Veuillez vous trouver à l'heure devant l'entrée de la porte principale du bâtiment. Après l'assemblée, un repas en commun est envisagé.